

La FSU est une fédération constituée d'une vingtaine de syndicats catégoriels et de branches professionnelles : SNESup, SNES, EPA, SNEP, SNUipp, SNU-TEFI, SNETAP, SNASUB, SNE, SNPES-PJJ, Elle reconnaît en son sein des courants de pensée et de sensibilités d'opinions différentes, qui constituent les « tendances ». Tous les trois ans, au moment des congrès, les instances de la fédération sont élues à partir du vote de chaque syndiqué. Ce vote dit « d'orientation », sert de repère pour élaborer les positionnements généraux au cours de ce mandat de trois ans.

La volonté d'affirmer une démarche unitaire et pluraliste au sein de la FSU de Loire Atlantique a donné lieu lors du dernier mandat de 2016 à la construction d'une liste commune. Cette orientation a permis de construire des axes communs tout en respectant les différences de positions et en cherchant au maximum la synthèse sur les modalités d'action et les choix d'organisation.

La démarche interprofessionnelle et le fédéralisme doivent être en permanence réaffirmés comme ce qui fait le socle commun de notre orientation syndicale en Loire Atlantique. Ce vote d'orientation, pour la deuxième fois commun, vient confirmer tout l'intérêt que les deux tendances les plus représentatives de la fédération, Unité et action et Ecole émancipée, trouvent dans ce rapprochement. Le texte d'orientation portée par cette liste unitaire réaffirme les trois axes de cette élaboration collective tels qu'ils ont été réfléchis et mis en œuvre depuis 2016 : développer et faire vivre le fédéralisme ; réaffirmer le syndicalisme de proximité et de transformation sociale ; continuer d'affirmer et de faire vivre l'engagement interprofessionnel comme principal levier d'action.

Développer et faire vivre le fédéralisme

Le contexte politique depuis les réformes des retraites et les Lois travail a mis à mal le syndicalisme dans son ensemble. Il oblige donc à consolider le fédéralisme. Dans des secteurs professionnels malmenés par des réformes destructrices, la tentation du repli « corporatiste » existe : le travail de la section départementale de la

FSU est de se saisir du fédéralisme comme force et outil d'analyse des problématiques pour en comprendre les enjeux politiques. Ce travail doit se faire aux plus près des salarié.es pour qu'eux et elles-mêmes se saisissent des outils de lecture de la situation et de ses causes, et des leviers pour la transformer.

La fédération de Loire Atlantique a bien un rôle spécifique, elle n'est pas un agrégat sans paroles ni identité des différents syndicats nationaux. Cependant, ce fédéralisme ne se décrète pas, il se construit au quotidien dans des pratiques collectives appuyées sur une méthode qui permet l'expression de tous les syndicats nationaux et de toutes les tendances. Le fonctionnement de la section Loire Atlantique concrétise ce fédéralisme par :

- Le Conseil Délibératif Fédéral Départemental (CDFD) : il se réunit au minimum tous les deux mois et donne les grandes orientations de la fédération. Il est le reflet de la diversité fédérale : prise en compte de la parole de tous les syndicats et tendances, travaux de réflexion communs sur des sujets transversaux ... Cela nécessite une participation effective et active, pour en faire un lieu de croisements des opinions et de délibérations.

- Le Bureau Exécutif Fédéral départemental (BEFD) : issu du CDFD, il se réunit chaque semaine. Il s'y construit, à partir des orientations du CDFD et des expressions des syndicats nationaux et tendances, une expression et des actions fédérales qui tentent la synthèse, dans un souci d'élaboration collective.

- Des intersyndicales qui peuvent être sectorielles mais dont le lien avec la position fédérale est nécessaire pour « faire sens ». C'est à cette condition que la fédération départementale peut bâtir une stratégie d'action et des analyses cohérentes.

Réaffirmer le syndicalisme de proximité et de transformation sociale

La section départementale FSU de Loire Atlantique défend la nécessité d'un engagement

sur tous les sujets de société dès lors qu'ils ont une entrée syndicale, c'est-à-dire quand ils impactent la dignité, les conditions de vie, les droits et l'avenir des personnes humaines, d'où qu'ils et elles viennent. Ainsi la FSU de Loire-Atlantique continuera t'elle de s'impliquer dans le collectif féministe, avec un travail particulier sur l'égalité et les relations homme femme dans le travail, dans l'intersyndicale qui se mobilise pour les conditions d'accueil et de vie des migrants, victimes des dérèglements climatiques et de choix économiques internationaux qui contribuent à la détérioration des environnements écologique et humain. Elle aura également à renforcer son analyse et son implication sur les enjeux environnementaux associés à la justice sociale, qui impactent les milieux de vie, les déplacements, les choix économiques et productifs, et donc une conception différente à venir du travail.

Notre action syndicale doit être lucide sur les moyens qui sont les siens : s'engager sur de telles problématiques nécessite le temps de l'analyse et de la construction d'action en lien avec les autres acteurs impliqués localement, et donc la possibilité d'un engagement humain et en temps. Ne pas estimer les forces à disposition et la façon dont on en use c'est courir le risque d'une dispersion et d'une position de seule posture et de figuration ; cela n'est pas constructif pour un syndicalisme qui revendique une capacité d'agir et une approche complexe des problèmes. Il ne s'agit donc pas d'opposer les luttes mais de regarder de façon lucide nos forces et de toujours avoir en tête ce qui fonde nos mandats syndicaux.

Ces réflexions et ces actions portées par la fédération départementale doivent pouvoir être nourries dans la mesure de ce possible par des volontés militantes de travailler en secteur thématique : le secteur « retraités » en est la plus vivante illustration, qui fait vivre le fédéralisme par ses analyses sur les attaques contre les retraites et la santé et sa dynamique intersyndicale. Ce travail en secteur est un support et un levier à nos actions fédérales, sur des enjeux qui nous concerne tou.tes. Devant l'ampleur et la gravité des réformes à venir sur les retraites, le travail de mobilisation se devra d'être fédéral et intersyndical.

Le mouvement des gilets jaunes nous a obligés à repenser les formes de mobilisation et des mouvements sociaux, et le lien qu'elles entretiennent avec le syndicalisme, parfois rejeté et objet de défiance. Cette « façon nouvelle » et inattendue devra être prise en compte dans les actions interprofessionnelles à venir sous peine de se couper d'une partie des citoyens et citoyennes qui subissent les contrecoups violents des politiques libérales.

L'engagement interprofessionnel comme levier d'action

La FSU de Loire-Atlantique continue d'affirmer la nécessité de travailler dans un cadre interprofessionnel avec les confédérations, pour que le syndicalisme « services publics » et en particulier celui de l'Education nationale reste inscrit dans des perspectives incluant tous les salariés du privé comme du public, les retraités, les jeunes, les chômeurs.... La section départementale de la FSU continuera de défendre un syndicalisme porteur d'une vision globale des enjeux du travail et de la société et non replié sur un secteur ou une catégorie de personnel. La dynamique interprofessionnelle reste pour la FSU de Loire Atlantique un levier d'action plus puissant que le cadre sectoriel.

Elle continuera également à nourrir et élaborer des analyses et stratégies d'action communes avec les autres organisations syndicales départementales, sans sectarisme malgré les divergences profondes quand une unité de vue sur les conséquences néfastes d'une politique peut être partagée. Cette orientation atypique de la section départementale dans la FSU doit être réaffirmée ; elle est consolidée par la reconnaissance des autres organisations syndicales sur cette capacité que nous avons démontrée à analyser et agir dans des domaines qui ne sont pas directement ceux de notre champ de syndicalisation.